

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

---

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD219

présenté par  
Mme Pompili, rapporteure

-----

### ARTICLE 8

Après l'alinéa 19, insérer l'alinéa suivant :

« *IV bis.* – À la deuxième phrase du deuxième alinéa de l'article L. 317-1 du code de la sécurité intérieure, dans sa rédaction résultant de l'article 2 de la présente loi, les mots : « aux établissements mentionnés aux articles L. 131-8 et L. 421-1 » sont remplacés par les mots : « à l'établissement mentionné à l'article L. 131-8 ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination de l'amendement CD 126, afin de tenir compte de la création de l'établissement AFB-ONCFS.